



Sci liquidation et crédit en cours

Par **ness63**, le **08/09/2008** à **13:09**

Je suis associée dans une sci, nous sommes deux, mon associé est dcd et je rachète ses parts aux héritiers.

la sci a contracté un crédit qui est en cours jusqu'en 2012, puis-je dissoudre? puis-je racheter le crédit à mon nom ?

suis-je obligée de reprendre un associé et d'attendre que le crédit soit soldé pour dissoudre?